

Une « longère » bioclimatique construite dans le Perche

« Nous avons voulu faire un bâtiment très simple, très agréable, très bien isolé thermiquement », explique le couple d'architectes hollandais, qui vient de s'installer dans le Perche, au Chef-du-Bois, près de Mortagne. Après avoir acheté, il y a quatre ans, une belle vieille maison pour les vacances, Eva Van Panhuys et Rob Bais ont adopté le Perche pour s'y installer à temps plein. L'ancienne maison ne leur permettant pas d'y exercer leur activité, ils ont construit cette « longère » en s'inspirant des granges percheronnes, mais «écologiquement moderne» et tout en bois. Ainsi, les murs extérieurs, tout comme les deux immenses pans de toiture, orientés au nord et au sud, sont en cèdre rouge, comme les grands volets qui occultent les larges portes en double vitrage argon. De plus, le pan sud du toit est équipé de 20 m² de panneaux photovoltaïques producteurs d'électricité vendue à EDF. Été comme hiver, la fonction régulatrice et de contrôle de la température du bâtiment est accomplie grâce à un jeu de fenêtres à clapets placées dans une serre intégrée au pignon exposé au soleil levant. Au centre de l'espace règne un poêle à bois minimaliste, en fonte et métal, à demi entouré d'un mur courbe en briques de terre crue qui emmagasine la chaleur. Sa puissance de 12 kWh est bien supérieure aux besoins du lieu, estimés à seulement 2 kWh grâce à l'isolation de la maison. Le toit est doublé de ouate de cellulose, les murs sont constitués d'un composé mixte de ouate de cellulose et de fibre de bois et, enfin, la dalle du sol sur terre-plein est faite d'une chape chaux/chanvre posée sur un hérisson de 45 cm d'épaisseur de billes d'argile expansée, le tout recouvert de pavés de bois. Cet espace unique de 90 m² avec plus de 5 m de haut en faitage est très lumineux même par temps couvert, grâce aux généreux hauts jours en bandeaux filants



© David Commenchal



nord et sud, abrités par le débord du toit. Le coût de cet atelier d'architecte, qui comprend également un coin repas et une petite salle d'eau, s'élève à 1 000 €/m².

Le couple, qui a d'autres constructions écologiques à son actif aux Pays-Bas et en France, espère maintenant développer ses activités dans le Perche. Il a déjà en projet la construction d'une autre maison bioclimatique, mais voudrait aussi réaliser des habitats groupés dans nos villages pour favoriser le développement durable et les économies d'énergie.

Béatrice Bretonnière et Cyril Ruiz (architecte)

email : info@vpba.eu

site Internet : www.vpba.eu